

## **REPONSE DE JEAN PIERRE CORNELISSEN A L'INTERPELLATION CITOYENNE CONCERNANT LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRISES DANS LE CADRE DE LA FERMETURE DU TUNNEL LEOPOLD II**

Je vous remercie pour le dépôt de cette interpellation citoyenne, la 3<sup>ème</sup> à Koekelberg depuis que ce mécanisme a été instauré, dont deux m'ont été adressées et concernent toutes deux la mobilité. Dans ce dernier cas, je crains de devoir rappeler certains éléments déjà communiqués lors du précédent conseil communal à la suite de questions orales posées par Mmes GENICOT et TYSSAEN.

On n'échappe pas à une certaine logique : si le tunnel Léopold II doit être rénové, il doit nécessairement y avoir fermeture, partielle et/ou totale. Qui dit fermeture dit effets secondaires pervers, désagréments ou franchises nuisances, qu'il convient de réduire.

J'ai eu suffisamment d'occasions de répéter qu'à cet égard, la solution retenue par le gouvernement est mauvaise : un sens unique autour de la Basilique (dont tout le monde a pu mesurer l'échec total), étendu à l'ensemble du parc Elisabeth, avec comme seule mesure d'accompagnement concrète à ce jour, un couloir réservé au transport public, initialement prévu pour assurer aussi du car pooling, solution finalement non retenue par manque de possibilité de contrôle. Rien au niveau des parkings de dissuasion, d'indications de délestage dès le Ring, pas de renforcement des fréquences du transport public si ce n'est la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet et la dernière d'août, parce que les chauffeurs et conducteurs sont en vacances et que cela aurait un impact budgétaire.

Comme dit lors du dernier conseil communal, idéalement, le ministre régional de la Mobilité aurait dû réunir autour d'une table, cartes en mains, les responsables des communes, Koekelberg, Ganshoren, Berchem S-A, Molenbeek, jette pour voir s'ils pouvaient définir des itinéraires de déviation. Rien n'a été fait mais on sait que M. Smet n'aime pas les communes.

Il y a certes la formule d'un comité d'accompagnement autour de l'hypercoordinateur qui tient des réunions où les responsables politiques locaux de la mobilité ne sont pas conviés.

Koekelberg a la chance d'être représentée par un excellent fonctionnaire qui est notre homme de terrain pour tous les chantiers. Un homme d'expérience au solide bon sens, qui connaît la commune comme sa poche et qui reste en contact avec le bourgmestre et l'échevin de la mobilité.

Un certain nombre de mesures ponctuelles, adaptées, ont dès lors été proposées au comité d'accompagnement. Elles visent notamment la protection des traversées piétonnes, des comptages dans les artères les plus susceptibles d'être affectées par du trafic de transit, caméra mobile aux endroits stratégiques, possibilités en certains endroits clés d'instaurer le sens unique, voire plus si nécessaire.

**La commune a introduit une demande de contrat de mobilité subventionné par la Région, permettant le déploiement de policiers aux endroits où cela s'avérerait nécessaire.**

**N'a pas été proposée la fermeture sèche d'Indépendance Belge au carrefour Panthéon et de Seghers au carrefour Liberté, 2 des 3 propositions que vous m'aviez demandé de soumettre à une consultation des citoyens concernés.**

**Vous savez depuis le 2 mai que votre initiative citoyenne me paraissait attrayante et je l'ai évoquée au Collège avant de m'apercevoir que l'article 323 de la NLC l'excluait moins de 16 mois avant un scrutin communal. Lorsque je vous l'ai communiqué, vous m'avez proposé de reprendre au nom de la commune les 3 propositions que vous formuliez, ce qui, d'une part, était antinomique par rapport à votre souhait initial et non envisageable du côté communal dans la mesure où vous demandiez à la commune de reprendre des mesures qui, en cas de consultation des intéressés, auraient sans doute suscité parmi eux de vives réticences. Concernant la rue Besme et de sa mise partielle en sens unique durant la fermeture du tunnel, j'ai demandé au Collège de réfléchir à son opportunité. Il convient à cet égard de voir ce qui se passera à partir du 2 juillet et le cas échéant de faire usage d'une mesure de réserve.**

**Comme les signatures pour l'interpellation citoyenne le font apparaître, vous parlez clairement pour le quartier Besme/Indépendance/Seghers. Le Collège, pour sa part, doit tenir compte de l'ensemble des Koekelbergeois susceptibles d'être affectés par les conséquences d'un dispositif mis en place par le gouvernement régional, décidé sans concertation avec l'autorité locale. Garantir un certain confort au quartier susmentionné, c'est très bien, mais il ne s'agit pas de rejeter ce qu'on n'y veut pas sur ces autres Koekelbergeois qui habitent Karreveld, Carrière, Basilique, Lepreux, Comptoir, Deroover, etc.. On ne peut pas non plus les mettre toutes en circulation locale... A cet égard, je dois vous faire observer que le plus grand problème se posera pour cette rue de la Carrière, qui risque de se transformer en autodrome permanent, de la pointe du matin à celle du soir. Elle méritera certes des mesures spéciales si la situation dégénère.**

**Je le répète : nous devons garder une grande capacité d'adaptabilité et, dans cet esprit, nous tenir prêts à prendre des mesures complémentaires après le 2 juillet, si la situation l'exige.**

**Il ne faut pas céder à quelque panique et prendre à la hâte des mesures qui s'avèreraient au final improductives ou contre-productives.**

**A ce stade, difficile d'en dire plus, d'autant plus que des réunions du comité se poursuivent. Il conviendra de procéder à une communication adéquate au moment opportun.**

**Jean-Pierre CORNELISSEN**

**Premier Echevin (en charge de la mobilité)**